

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice:10  
Présents : 9

DELIBERATION N° 43 -2015

Séance du mercredi 4 novembre 2015

L'an deux mille quinze et le mercredi 4 novembre 2015 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 26 octobre 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, Céline TRUCH

**Absent :** Jean-Claude FAURE

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre NOMIUS

Objet : Prime de fin d'année Agents Administratifs

Le Maire propose au vu du travail fourni par les deux agents administratifs de la commune et de leur disponibilité au sein de la collectivité de leur attribuer une prime de fin d'année.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

-décide d'attribuer une prime de fin d'année aux deux agents administratifs.

Fait et délibéré, le 4 novembre 2015

Le Maire  
  
Rémi COSTORIER

